



Rivière, je boirai de ton eau

PROCÈS VERBAL

4^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 31 MAI 2006 À 19 H 30

Camp Musical, Asbestos

Présences : Marianne Goulet, Anouk Thibault, Jean-Claude Simoneau, Charles Verville, Guy Laroche, Pierre-Yves Germain, Yves Michel, Jacques Lessard, Réjean Veilleux, Yves Fortier, Yvon Lampron, Simon Boucher, Alain Roy, Gaétan Hinse, Christian Drouin, Claude Larose, Caroll McDuff, Sylvain Laplante, Gilles Pépin, Jacques Roberge, Magalie Foy-Guitard, Mario Proulx

Présences autres que membres : Robin Doré, Jean-Claude Laroche, Frédéric Michaud, Monique Thibault-Belisle, Jean Vigneux, Jean-Claude Fréchette, Maryse Lebel

1. Ouverture de l'assemblée

Nous avons quorum.

M. Robin Doré et M. Jean-Claude Simoneau souhaitent la bienvenue aux participants.
Lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.
- 3- Présentation de M. Robin Doré
Sujet : La mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juin 2005.
- 5- Rapport d'activités du président.
- 6- Présentation du rapport financier.
- 7- Ratification des états financiers.
- 8- Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2006-2007.
- 9- Ratification des actes des administrateurs.
- 10- Plan d'action 2006-2007.
- 11- Présentation du budget 2006-2007.
- 12- Élection des administrateurs par collège électoral.
12.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
- 13- Questions et recommandations des membres.
- 14- Levée de l'assemblée.

Enfin, une séance de CA suivra l'AGA afin de procéder à l'élection du comité exécutif et pour nommer les signataires des chèques pour COPERNIC lors de la prochaine année.

Résolution # AG060531-01 :

Sur proposition de M. Réjean Veilleux et appuyé de M. Guy Larochelle, l'ordre du jour de la présente assemblée est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation de M. Robin Doré

Sujet : La mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

M. Robin Doré fait sa présentation à l'assemblée. Elle porte principalement sur la structure de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, sur le rôle et la portée des organismes de bassin versant et sur le ROBVQ. Il situe également l'état actuel de COPERNIC à l'intérieur de cette présentation.

Question : COPERNIC peut-il se fier à d'autres formes de soutien?

Réponse :

Question : Constate-t-on une progression dans la qualité de l'eau?

Réponse : Chaque OBV n'est pas rendu au même point dans l'élaboration de son PDE. Pour COPERNIC, le portrait vient d'être publié et se retrouve donc à la 2^e étape du cycle de gestion. Malgré tout, des actions terrain ont été amorcées et COPERNIC souhaite poursuivre en ce sens.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2005.

M. Robin Doré effectue la lecture à l'assemblée du procès-verbal.

Résolution # AG060531-02 :

Sur proposition de M. Gilles Pépin et appuyé de M. Gaétan Hinse, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de COPERNIC du 1^{er} juin 2005 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport d'activités du président.

Le président effectue la lecture de son rapport d'activités. Ses activités ont fait l'objet principalement de formations, de mise à niveau lui permettant de bien comprendre les éléments de son nouveau mandat. M. Simoneau rappelle qu'avec un budget annuel de 65 000 \$, il est difficile d'entreprendre des mesures sur le terrain. L'implication du milieu est nécessaire. Le cas de l'association des résidents des Trois Lacs le démontre bien dans la région d'Asbestos.

Question : Précision demandée au sujet d'une lettre ouverte



Rivière, je boirai de ton eau

Réponse : La lettre ouverte faisait suite à une sortie publique de l'ex-maire de Victoriaville M. Jean-Paul Croteau qui affirmait vouloir voir la ville de Victoriaville travailler à la revitalisation de la rivière Nicolet pour qu'elle puisse retrouver sa santé d'antan. M. Simoneau a profité de l'occasion pour appuyer la démarche de M. Croteau.

Résolution # AG060531-03 :

Sur proposition de M. Réjean Veilleux et appuyé de M. Jacques Lessard, le rapport d'activités est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport financier.

Le vérificateur de la firme Roy, Desrochers, Lambert ayant d'autres engagements, le secrétaire-trésorier de COPERNIC, M. Jacques Roberge, effectue la présentation et la lecture des états financiers. Tel que demandé lors de l'AGA 2005, les finances 2006 sont comparées avec les finances 2005 puisqu'il est possible de comparer les 2 années. M. Roberge souligne un déficit de 7 666 \$ contrairement aux prévisions budgétaires prévues de 15 000 \$.

Question : Explications demandées au sujet du 3109 \$ de services professionnels.

Réponse : Ce montant est attribué à la gestion du budget par la Société sylvicole (2059 \$) et à la vérification financière (1050 \$).

Question : On constate une diminution dans les salaires payés...

Réponse : Le budget 2004-2005 incluait une subvention du FAQDD permettant l'embauche de biologistes pour la réalisation du portrait de l'environnement. Les revenus étant diminués, les dépenses salariales ont suivi.

Question : Comment expliquer la réserve accumulée par COPERNIC?

Réponse : Lors de la mise en œuvre de COPERNIC, l'organisme a obtenu une subvention de 20 000 \$ en mars 2003. Par la suite, le MDDEP a commencé à octroyer une aide financière annuelle de 65 000 \$ aux OBV, subventions reçues en décembre 2003 pour cette même année. Ensuite, le MDDEP a décidé de modifier la période d'attribution du montant pour qu'il concorde aux années financières, soit d'avril à mars. Ainsi, COPERNIC a reçu une autre subvention de 65 000 \$ en août 2004. Cette période faisait l'objet d'une gestion non permanente, ce qui engrangeait des dépenses moindres et a donc permis d'accumuler certaines réserves.

Question : Combien de membres compte COPERNIC et qui sont-ils?

Réponse : Le nombre de membre est demeuré sensiblement le même, soit environ 70. Il s'agit principalement de municipalités et de MRC, mais il y a également des citoyens et divers autres regroupements présents sur le BV provenant de divers milieux.



Question : Pourrait-on voir à augmenter le nombre de membres et solliciter davantage les municipalités et les commerces?

Réponse : La sollicitation sera effectuée en fonction de nos moyens. Il est toutefois clair qu'il s'agit d'une option à considérer.

7. Ratification des états financiers.

Résolution # AG060531-04 :

Sur proposition de M. Réjean Veilleux et appuyé de M. Jacques Lessard, les états financiers 2005-2006 sont acceptés tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2006-2007.

La firme Roy, Desrochers, Lambert nous a fait parvenir un appel d'offres pour la vérification des livres comptables de COPERNIC. L'appel d'offres inclus une augmentation de 50 \$ des frais liés à cette pratique. Le CA recommande de renouveler ce mandat.

Résolution # AG060531-05 :

Il est proposé par M. Gilles Pépin et appuyé de M. Sylvain Laplante d'attribuer le mandat d'effectuer la vérification des livres comptables de COPERNIC pour l'année 2006-2007 à la firme Roy, Desrochers, Lambert au coût de 1100 \$. La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Ratification des actes des administrateurs.

Résolution # AG060531-06 :

Sur proposition de M. Claude Larose et appuyé de M. Jacques Lessard, les actes des administrateurs de COPERNIC sont ratifiés tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Plan d'action 2006-2007.

M. Robin Doré effectue la lecture du plan d'action pour la prochaine année. Il comprend la poursuite de la réalisation du PDE et la continuité des activités courantes de l'organisme telles que la poursuite des activités de communication et la poursuite des démarches visant à augmenter les sources de revenu de l'organisme.



Résolution # AG060531-07 :

Sur proposition de M. Guy Larochelle et appuyé de M. Yves Michel, le plan d'action de COPERNIC pour l'année 2006-2007 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Présentation du budget 2006-2007.

Le trésorier M. Jacques Roberge et le directeur général M. Robin Doré présentent le budget 2006-2007. Une appropriation de surplus de 19 025 \$ est prévue afin d'assurer la poursuite des activités de l'organisme.

Question : On constate une augmentation des dépenses.

Réponse : D'abord, l'impression du portrait et du sommaire a coûté 5000 \$. De plus, des activités de communication sont prévues et un budget à cet effet est jugé nécessaire afin de poursuivre le mandat d'éducation de la population à la nouvelle GIEBV. Enfin, certains montants sont prévus pour l'aide aux projets.

Question : Comment peut-on prévoir que les sommes destinées aux honoraires professionnels passeront de 3000 \$ à 0 \$?

Réponse : Les montants prévus à cet effet servaient pour la comptabilité. Or, ces montants ont été inclus dans l'item « Secrétariat » et « vérification comptable ».

Question : COPERNIC vit-il au-dessus de ses moyens?

Réponse : Pour l'instant, COPERNIC pige dans les surplus réalisés au cours des dernières années financières, en attendant d'une augmentation des revenus à la suite des pressions réalisées par le ROBVQ.

Suggestion : Il pourrait être intéressant de solliciter davantage les municipalités, notamment en doublant la cotisation de 50 \$ à 100 \$. Après tout, les municipalités profitent d'une amélioration de la qualité de l'eau puisqu'elles diminuent leur facture de filtration.

Réponse : Cette option devra être considérée dans le plan d'action 2006-2007 dans la recherche de nouvelles formes de revenu.

Résolution # AG060531-08 :

Sur proposition de M. Gilles Pépin et appuyé de M. Gaétan Hinse, le budget de COPERNIC pour l'année 2005-2006 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robin Doré présente les gens qui vont en élection. COPERNIC détient 2 procurations venant de M. Claude Lemire qui souhaite renouveler son mandat d'administrateur pour le secteur industrie et commerce. Pour sa part, Yves Côté



souhaite renouveler son rôle d'administrateur du milieu de l'agriculture et son rôle de 1^{er} vice-président de COPERNIC.

12. Élection des administrateurs par collège électoral.

12.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M. Gaétan Hinse propose M. Robin Doré à titre de président d'élection. M. Charles Verville agira à titre de secrétaire d'élection.

Élection des administrateurs

Résolution # AG060531-09 :

Sur proposition de M. Gaétan Hinse et appuyé de M. Jacques Roberge, il est résolu que M. Robin Doré soit nommé président d'élection et M. Charles Verville, secrétaire et scrutateur d'élection pour ces élections. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robin Doré lit les règlements et la liste des administrateurs en élection.
2 procurations, Claude Lemire (industrie commerce) et Yves Côté (agriculture).

Agriculture :

M. Yves Fortier propose M. Yves Côté de l'UPA Centre des Bois-Francis. Ce dernier accepte par procuration.

M. Réjean Veilleux propose M. Yves Fortier de l'UPA secteur Bois-Francis. Ce dernier accepte.

Fôret

M. Jacques Lessard propose M. Guy Larochelle de l'Agence forestière des Bois-Francis. Ce dernier accepte.

Industrie-commerce

M. Yves Michel propose M. Claude Lemire de l'association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre au poste d'administrateur.

M. Lemire est élu et accepte par procuration le rôle d'administrateur.

Élus

M. Alain Roy propose M. Yvon Lampron de la MRC Drummond.

M. Yvon Lampron propose M. Gilles Pépin de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

M. Sylvain Laplante propose M. Gaétan Hinse de la municipalité de Tingwick.

Toutes les personnes nommées acceptent le poste d'administrateur.



Nation autochtone

Le poste demeure vacant.

Association de lacs et riverains

M. Jean-Claude Simoneau propose M. Jacques Roberge de l'Association des résidents du lac Nicolet. Il accepte le poste d'administrateur.

Groupe environnemental

Mme Anouk Thibault propose Mme Marianne Goulet du Club agroenvironnemental des Bois-Francs. Elle accepte le poste d'administratrice.

M. Jacques Roberge propose Mme Anouk Thibault du Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional. Elle accepte le poste d'administratrice.

Culture et patrimoine

Le poste demeure vacant.

Citoyen

Le poste demeure vacant.

Résolution # AG060531-10 :

Sur proposition de M. Guy Larochelle et appuyé de Mme Anouk Thibault, les nouveaux membres du CA sont entérinés à l'unanimité par l'assemblée.

13. Questions et recommandations des membres.

Yves Michel : COPERNIC pourrait-il voir à simplifier la représentation du ministère de l'Environnement lors de demandes d'aide aux projets. La complexité de ce procédé dissuade les gens à amorcer des projets.

Réponse : Cette idée sera à considérer. COPERNIC verra à accélérer les démarches si ça lui est possible.

Alain Roy : présenter le bilan des réalisations et des actions serait intéressant à offrir aux membres pour le prochain AGA.

Réponse : Cette description peut être acheminée sur demande. Nous prenons note du commentaire en prévision du prochain AGA.

Caroll McDuff : Demande à COPERNIC d'une approche positive à prioriser dans le dossier de l'étang Burbank à Danville et au sujet du projet des tomates Savoura. Ce dossier devrait être ajouté au plan d'action.

Suggestion : S'impliquer pour que le Québec réglemente la taille des réservoirs des toilettes, de façon à réduire les quantités d'eau utilisées lors de l'action de la chasse des toilettes. Une représentation à ce sujet serait souhaitée.



Réponse : Ce mandat est déjà poursuivi par des organismes tels que le CRECQ. Néanmoins, cela fait partie du mandat de sensibilisation de COPERNIC et la suggestion sera considérée.

14. Levée de l'assemblée.

Proposée par M. Gaétan Hinse à 21 h 35.

Signature

M. Jacques Roberge
Secrétaire-trésorier

M. Robin Doré
Directeur général de COPERNIC